Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	18-0740-3	**Numéro de la version :**	14.02
Date de parution :	2026/08/24	**Remplace la version datée de :**	2026/08/24

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE RÉFECTION DU BÉTON DP-600 3M(MC), AUTOLISSANT, GRIS

Numéros d'identification de produit

41-3701-1991-3	41-3701-1992-1	62-2649-1230-4	62-2649-1235-3	62-2649-1237-9
62-2649-3530-5	62-2649-3538-8	62-2649-5030-4	62-2649-5032-0	62-2649-5037-9
62-2649-5038-7	62-2649-5039-5	FJ-9251-1388-0	FS-9100-3998-1	FS-9100-3999-9
FS-9100-4000-5	FS-9100-4144-1	FS-9100-4145-8	FS-9100-4146-6	FS-9100-4467-6
JS-3000-4841-5				

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Adhésif structural

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

18-0894-8, 18-0901-1

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	18-0894-8	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2025/07/03	**Remplace la version datée de :**	2022/10/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE RÉFECTION DU BÉTON 600 3M(MC), AUTOLISSANT, GRIS (PARTIE A)

Numéros d'identification de produit

62-2749-8535-7 62-2749-9535-6

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif structural

Utilisation spécifique

Adhésif / Matériau d'étanchéité d'uréthane à deux composants

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	30 - 60 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
prépolymère de diphénylméthanediisocyanate	68424-09-9	15 - 40	Copolymère d'huile de ricin et de méthylène-1,1' bis isocyanatobenzène
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	25686-28-6	15 - 40 Secret Fabrication *	Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[4-isocyanato]benzène
Silice amorphe	67762-90-7	1 - 5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution

oxydes d'azote	Durant la combution
Vapeur toxique, gaz, particule.	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentre et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	ACGIH	MPT:0.005 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Néoprene
Caoutchouc nitrile

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - Néoprène
Tablier en Nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Visqueux
couleur	Blanc laiteux
Odeur	isocyanate doux
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	>=204,4 ºC
Point d'éclair :	>=143,3 ºC [*Méthode de test:*Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	<=1 [*Détails:*Gèle en cas d'exposition à l'humidité.]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	<=0 Pa [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	>=1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,11 g/ml
Densité relative	1,11 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	1 802 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 % [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Tel que fourni]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une reaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles
Eau
Acides puissants
Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	classification officiel	Irritant
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	classification officiel	Irritant
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	classification officiel	Irritant grave
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	classification officiel	Irritant grave
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Mouris	sensibilisant
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Mouris	sensibilisant
Silice amorphe	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Humain	sensibilisant
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas	

					disponible	
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Prépolymère du diisocyanate de diphénylméthane.	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	18-0894-8	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2025/07/03	**Remplace la version datée de :**	2022/10/19

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	18-0901-1	**Numéro de la version :**	9.03
Date de parution :	2025/06/24	**Remplace la version datée de :**	2024/06/12

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE RÉFECTION DU BÉTON 600 3M(MC), AUTOLISSANT, GRIS (PARTIE B)

Numéros d'identification de produit

62-2649-8535-9 62-2649-9535-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif structural

Utilisation spécifique

Adhésif / Matériau d'étanchéité d'uréthane à deux composants

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polyéther polyol	9082-00-2	40 - 70	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther (3:1) avec le glycérol
Polyol	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	102-60-3	10 - 30 Secret Fabrication *	2-Propanol, 1,1',1",1'"-(1,2-éthanediyldinitrilo) tetrakis-
Silice amorphe	68611-44-9	1 - 5	Silane, dichlorodiméthyl-, produits de

			réaction avec la silice
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	82919-37-7	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	1477-55-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	1,3-Benzènediméthanamine
Benzotriazole polymérique	104810-48-2	0.1 - 1 Secret Fabrication *	α-(3-[3-(2H-Benzotriazol- 2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl) -ω-(3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-buty l-4-hydroxyphényl]propionyloxy)poly(oxyéthylène)
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	104810-47-1	0.1 - 1 Secret Fabrication *	α-(3-[3-(2H-Benzotriazol- 2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl) -ω-hydroxypoly(oxyéthylène)
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Ester de bis(tétraméthyl-2,2,6,6 pipéridinyl-4)-1,10 de l'acide décanoique
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO2)
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide)	123-26-2	< 0.13	Pas de données disponibles

Polyol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour

l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations

Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	1477-55-0	ACGIH	Valeur maximale: 0.018 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc),

l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Visqueux
couleur	Gris
Odeur	Ammoniac légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	>=204,4 ºC
Point d'éclair :	>=143,3 ºC [*Méthode de test:*Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	<=1 [*Ref Std:*Eau=1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	>=1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,04 g/ml
Densité relative	1,04 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	3 846 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Tel que fourni]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 % [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Aucun effet sur la santé attendu.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polyéther polyol	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéther polyol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 3,2 mg/l
Polyéther polyol	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
Polyol	Ingestion	Rat	LD50 4 600 mg/kg
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Ingestion	Rat	LD50 2 890 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,2 mg/l
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg

Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,05 mg/l
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide)	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 Pas disponible

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	**Espèces**	**Valeur**
Polyéther polyol	Composants similaires	Irritation minimale.
Polyol	Lapin	Aucune irritation significative
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Rat	Corrosif
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Irritation minimale.
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Lapin	Aucune irritation significative
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	**Espèces**	**Valeur**
Polyéther polyol	Composants similaires	irritant légère
Polyol	Lapin	irritant légère
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Lapin	Irritant grave
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Lapin	Corrosif

Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Lapin	Aucune irritation significative
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polyéther polyol	Composants similaires	Non classifié
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Cochon d'Inde	Non classifié
Silice amorphe	Hommet et animal	Non classifié
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Cochon d'Inde	sensibilisant
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cochon d'Inde	sensibilisant
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
Benzotriazole polymérique	Cochon d'Inde	sensibilisant
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Cochon d'Inde	sensibilisant
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cochon d'Inde	sensibilisant
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide)	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Polyéther polyol	In Vitro	N'est pas mutagène
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	In Vitro	N'est pas mutagène
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	In vivo	N'est pas mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vivo	N'est pas mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Benzotriazole polymérique	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzotriazole polymérique	In vivo	N'est pas mutagène
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	In Vitro	N'est pas mutagène
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	In vivo	N'est pas mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vivo	N'est pas mutagène
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	30 jours
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	48 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100	Avant l'accouplement - Lactation

				mg/kg/jour	
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	115 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	115 jours
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/jour	29 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 209 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Positif	
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Non disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	30 jours
Tétrakis (2-Hydroxypropyl)Éthylenediamine	Ingestion	cœur | la peau | Système endocrinien | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire | foie | système immunitaire |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	30 jours

		muscles | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire | système vasculaire				
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,005 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Inhalation	cœur | la peau | Système endocrinien | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire | foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie | système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	Système endocrinien | système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	28 jours
M-Xylene Diamine (Alpha, Alpha')	Ingestion	cœur | foie | système immunitaire | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	28 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	28 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	tube digestif | foie | système immunitaire | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/day	29 jours
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Benzotriazole polymérique	Ingestion	foie | Système endocrinien | système vasculaire | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	90 jours
α-\{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl\}	Ingestion	foie | Système endocrinien | système vasculaire |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50	90 jours

-ω-\{3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy\}poly(oxyéthylène)		yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire			mg/kg/day	
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	28 jours
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	tube digestif | foie | système immunitaire | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 493 mg/kg/day	29 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	18-0901-1	**Numéro de la version :**	9.03
Date de parution :	2025/06/24	**Remplace la version datée de :**	2024/06/12

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca